

FORMATIONS SECOURISME UFOLEP RÉUNION

✓ FORMATION RECYCLAGE PSC1 3 heures

Prévention et secours civiques de niveau 1

Ce recyclage est destiné à entretenir les connaissances acquises lors de la formation initiale du PSC1.

Il n'est pas obligatoire de recycler sa formation PSC1, cependant, il est recommandé de la renouveler tous les 3 ans. En particulier si vous êtes amené à travailler avec des populations spécifiques (enfants, retraités...) afin de vous mettre à jour sur les nouvelles techniques.

La formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) remplace depuis le 1er août 2007 l'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS), par arrêté ministériel. En pratique, l'essentiel de la formation reste identique. Quelques modifications ont été apportées aux gestes enseignés, l'évolution majeure étant l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez la victime qui ne respire pas. Les titulaires de l'AFPS sont considérés comme titulaires, par équivalence, de l'unité d'enseignement PSC 1, il est cependant fortement recommandé de suivre une formation continue de mise à niveau.

Matériel fourni

Public	Tarif unitaire
Licencié.e UFOLEP	35,00 €
Service civique	35,00 €
Groupe à partir de 8 stagiaires	40,00 €
Autre	45,00 €